

000276

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي		UNIÃO AFRICANA
AFRICAN COURT ON HUMAN AND PEOPLES' RIGHTS COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES		

AFFAIRE

004/2020

06/05/2020

<000276 - 000275>YU

HOUNGUE ERIC NOUDEHOUEYOU

C.

REPUBLIQUE DU BENIN

REQUETE N°004/2020



ORDONNANCE PORTANT MESURES PROVISOIRES

ERRATUM NOTICE SUR LE NOM DU REQUERANT

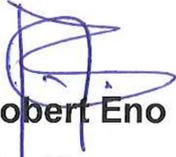
000275

NOTICE D'ERRATUM SUR LE NOM DU REQUERANT

Par la présente notice, il est précisé que dans l'Ordonnance de la Cour portant mesures provisoires en date du 06 mai 2020, dans l'affaire 004/2020 Houngue Eric Noudehouenou c. la République du Bénin, une erreur a été commise concernant l'ortographe du nom du Requérant au paragraphe 73(i), troisième ligne: il faut lire "Houngue".

L'Ordonnance est par conséquent ainsi corrigée

Fait à Arusha, le 13 mai 2020


Dr. Robert Eno
Greffier

